

**Inscription restauration scolaire**  
**Élèves de classe préparatoire**  
**DEMI-PENSIONNAIRE ou au TICKET**  
**2019/2020**

**I. PRINCIPES GENERAUX**

1. Les élèves en classe préparatoire déjeunent soit au ticket, soit au forfait (4 ou 5 jours). Un badge leur sera distribué lors de l'inscription.
2. Le tarif s'applique **en fonction du quotient familial**, au vu des documents fournis par la famille. ( Le tarif maximal est de 4.05 euros pour les élèves au ticket)
3. La réservation est obligatoire (un repas réservé est un repas payé).
4. L'élève inscrit doit impérativement être en possession de son badge pour avoir accès à la demi-pension (voir règlement intérieur de la restauration).
5. Le rechargement des repas s'effectue soit par chèque, par carte bleue ou par internet.

**II. INSCRIPTION**

NOM : .....

Prénom : .....

Classe **2019/2020** : .....

**Je choisis :**

- Ticket** (*quotient familial supérieur à 2388€*) : **40.50 € les 10 repas**  
**ou**  
 **Forfait au tarif maximal** *quotient familial supérieur à 2388*  
 **4 jours (202.50 €)**                       **5 jours (247.50 €)**

**Documents à rendre obligatoirement lors de l'inscription de l'élève**

*(Sans pré-inscription, l'élève ne pourra déjeuner en septembre)*

- ATTESTION DE RESTAURATION SCOLAIRE** (pour le calcul du montant du repas).
- Chèque de **40,50 euros** pour les élèves au ticket, correspondant à **10 repas** au tarif maximum à l'ordre de l'agent comptable du Lycée Michelet.
- Chèque correspondant au montant du forfait choisi.
- RIB obligatoire** pour le remboursement des éventuels excédents.

Signature des parents ou du responsable légal